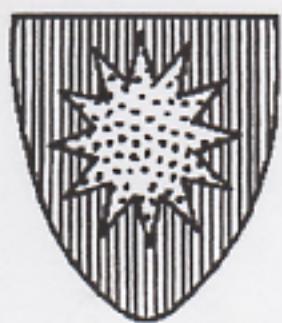


VIEUX-RENG



Journal Communal

Le Blason de VIEUX-RENG

'De gueules à une étoile à douze rais d'or'

N° 206 Septembre 2014

Vous pouvez retrouver ce journal et les précédents en intégralité sur le site www.vieux-reng.fr



**FORT DE LA SALMAGNE :
SALLE CENTRALE DU FORT DE 1914**
(Découverte par AMIFORT)



2
Voyage des
Anciens
au
Chemin des
Dames



Monument aux
Basques



ETE 2014

Animations musicales à
la Ducasse de Lameries



Intervillages
toujours appréciés
par notre jeunesse



Ducasse de
Vieux Reng

Spectacle de cabaret
avec la troupe
« Just Dance »



REUNION DE CONSEIL DU 7 JUILLET 2014

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BANGOURA D., BLANCHARD F., GENTILE S., GOWARZEWSKI N., GROLLEAU J., LIENARD C., MAGHUE A., MONTEIL V., ROUSSEL F., STOCKER M.

Excusés : Mlle et Mr : LISSE A., PHILIPPE V.

Sujets :

- Présentation par les services de l'Agglo de la politique de l'Habitat.
- Reconduction de baux : à Messieurs Jean Pierre MANFROY, Jean Marie LEDUC, Hubert BRASSELET et Freddy LISSE.
- Bail à Monsieur Stéphane HOSTAUX pour la parcelle ZK 1.
- Le conseil Municipal donne délégation spéciale à Monsieur Jean Pierre MANFROY pour signer les permis de construire pour lesquels le maire est intéressé.
- A la demande de l'Association des Maires de France (A.M.F.), motion de soutien de l'A.M.F. pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
- Composition de la Commission des Impôts.

REUNION DE CONSEIL DU 28 AOÛT 2014

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., BOMBLED A., BLANCHARD F., GENTILE S., GOWARZEWSKI N., GROLLEAU J., LIENARD C., LISSE A., MAGHUE A., ROUSSEL F.

Absents : Mrs : BANGOURA D., PHILIPPE V.

Excusés : Mme et Mrs : MANFROY J-P., MONTEIL V., STOCKER M.

Sujets :



- Représentation de la Commune pour la Commission de l'Aérodrome Maubeuge-Elesmes : Monsieur François BLANCHARD.
- Indemnité Percepteur : 100 %.
- La Commune souhaite conserver ses pouvoirs de police administrative sur les compétences : assainissement, collecte des déchets ménagers, réalisation d'aires d'accueil ou de terrains pour le passage des gens du voyage, de voirie (circulation et stationnement), des édifices menaçant ruines.
- Chicanes : une réunion a eu lieu avec les services du Département : les emplacements ont été définis. Les travaux démarreront dès que le Département aura reçu les panneaux de signalisation.

- ↳ Rue du Mazy : suite à la réglementation de la circulation imposée par la Commune d'ERQUELINNES, de nombreux riverains français ont été verbalisés. Aussi, nous avons demandé à la Municipalité d'ERQUELINNES de revoir leur position sur ce dispositif réglementaire.
- ↳ Réforme des rythmes scolaires : notre demande de reporter d'un an a été refusée par l'Education Nationale.
- ↳ Tarif garderie :
 - de 7 h 30 à 9 h : 1,50 €
 - de 15 h 45 à 17 h 30 : 1,50 €
 (les familles qui le désirent peuvent demander un justificatif pour obtenir une réduction d'impôts).
- ↳ Cantine :
 - Participation des familles : 3,50 € (voir article : Rentrée Scolaire).
- ↳ Repas des Aînés.



REUNION AFR DU 25 JUILLET 2014 **(ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT)**

- ↳ Vote du Compte Administratif 2013.
- ↳ Vote du Budget Primitif 2014.
- ↳ Maintien de la taxe à l'hectare : 15 €.



FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé :
le jeudi 2 octobre au matin et le lundi 3 novembre après-midi.



NAISSANCES

Gottier LAFEUILLE
Abby GUIRAUD

34, rue de Maubeuge
2, rue de Marpent



MARIAGES

Monsieur Alexandre MANFROY et Mademoiselle Axelle MOULIN
Monsieur Pascal SENOTIER et Mademoiselle Bérengère LEROY

DECES



Monsieur Guy LISSE	12, place de l'Eglise
Madame Martine MOREAU	65, rue de Marpent
Monsieur Jean François HOMBERT	13, rue de la Ronde Epine
Madame Cécile WAZYDRAG	8, rue de Grand Reng

DON AU CCAS



48,86 € Quêtes Mariages
Merci aux généreux donateurs.

OBJET TROUVE

Un manteau femme (repas des aînés).

A L'ECOLE

L'année scolaire s'est terminée en beauté avec la sortie à Boulogne sur Mer et la visite de Nausicaa. Merci encore aux Amis de l'Ecole pour leur financement.

La rentrée s'est bien déroulée, les nouveaux rythmes sont en place :

- les enfants vont à l'école tous les matins de 9h à 12h,
- et le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 15 heures 45.

Nous accueillons cette année 78 élèves.

Il y a :

- en toute petite, petite et moyenne sections : 22 élèves (3 devraient arriver en Janvier),
- en grande section et CP : 24 élèves.
- les classes de CE1/CE2 et de CE2/ CM1/CM2 comportent chacune 18 élèves.



Les projets tourneront cette année autour du respect de l'environnement et de l'art avec la fresque que les enfants créeront sous le préau.

L'association USEP proposera cette année encore les fleurs de Toussaint, nous comptons sur votre participation pour financer des activités et du matériel sportif.



Le Directeur

RENTREE SCOLAIRE

Nous vous avons déjà relaté les soucis que la réforme des rythmes scolaires allait engendrer.

La Municipalité avait 2 obligations :

- choisir la demi journée de scolarité en plus (nous avons opté pour le mercredi matin)
- définir l'horaire (la scolarité se termine donc à 15 h 45).

Ces choix ont été faits en partenariat avec les enseignants, le Conseil d'Ecole et les élus.

Autre réflexion : fallait-il mettre en place une activité pour les 45 minutes (de 15 h 45 à 16 h 30) ?

Nous avons fait appel au bénévolat : seules 2 personnes y ont répondu (nous tenons à les remercier).

Malheureusement, ces 2 seules personnes n'auraient pu suffire pour l'encadrement et qu'aurions-nous fait si un jour, l'une ou l'autre n'avait pu assurer cette fonction ?

Faire venir des animateurs de l'extérieur était aussi une utopie ! Ces personnes auraient eu trop de frais de déplacement pour une période aussi courte !

Aussi, il fut décidé d'étendre la période de garderie avec ½ h de plus. Tout ceci engendre des frais !

Comme dans chaque famille, tout le monde fait attention à la gestion de son foyer. Il en est de même pour la Commune. Le Conseil Municipal a été élu pour gérer les finances de la Commune. Nous devons donc honorer votre confiance.

C'est pourquoi un bilan a été réalisé pour étudier ces problématiques :

- Pour la cantine : la participation au prix du repas par les familles est de 3,50 € (pour l'année 2014 – 2015).

Les calculs de l'année scolaire 2013 – 2014 nous montrent qu'

un repas (salaires, charges, repas, divers) coûte 6,71 €.

La participation des familles représente 48 % et la Commune supporte 52 % du coût, soit 8 954 €/an.



- Pour la garderie : il y avait 1 h 30 de garderie le matin et 1 h l'après-midi.

Le coût (là aussi toutes charges comprises) est de 5,01 €/garderie.

La participation des familles représente donc 20 %.

La participation de la Commune : 80 %, soit 3 737 €/an.

Il est à noter que le coût d'une Nounou avoisine les 3 € de l'heure, alors que pour la Commune nous demandons 1,50 € pour 1 h 30 à 1 h 45 (soit 3 fois moins) !

- Nous rappelons également que pour la piscine :

il reste à la charge de la Commune (transports + entrées) :

4,37 €/entrée, alors que la participation des familles est

de 1,50 €, soit 34 % et 66 % pour la Commune (1 359 €/an).



Toutes ces sommes représentent 84 300 € sur un mandat de 6 ans !

Pour information : les impôts locaux pour 2014 représentent 133 600 €.

Vous remarquerez donc que la prise en charge de la Commune représente plus que la moitié d'une année d'impôts locaux en 6 ans (exactement 63 %).

Accepteriez-vous de payer une ½ année d'impôts en plus en 6 ans ?

Nous ne le pensons pas !

N'oublions pas les autres charges. La Commune offre les fournitures scolaires, les transports. De plus, l'association des « Amis de l'Ecole » vient en aide pour des acquisitions, des déplacements et animations.

Aussi, la Municipalité continuera à mettre en place ces services avec une grosse part à sa charge et une participation des familles.

Rappelons aussi que des familles peuvent bénéficier de déductions fiscales et d'aides de la CAF. N'hésitez pas à vous renseigner sur ces dispositions.

Pour nous, collectivités, nous devons faire face à des contraintes et des charges qui ne font que s'accroître. En contre partie, nos dotations et subventions se réduisent.

Comme vous tous, nous devons donc être vigilants pour éviter tout dérapage.

NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- 2 juillet : Voyage des Aînés (Chemin des Dames)
- 8 « : Cinéma : « Rio 2 » (offert par le Comité des Fêtes)
- 12, 13, 14 juillet : Ducasse de Lameries
- 14 juillet : Remise de Médailles de la Famille Française et de Diplômes de Travail
- 2, 3, 4 août : Ducasse du Village
- 12 août : Cinéma : « Les Vacances du Petit Nicolas »
- 31 « : Pose d'une stèle commémorative au Fort de la Salmagne (Amifort)
- 7 septembre : Repas des Aînés
- 20, 21 septembre : Journées du Patrimoine au Fort de la Salmagne (Amifort)

NOS PROCHAINES ANIMATIONS

- 27 septembre : Lavage de voitures (Volley Ball)
- 30 « : Cinéma « Dragons 2 »
- 5 octobre : Repas (Espace et Bien Être)
- 11 « : Concours de belote (Volley Ball)
- 14 « : Cinéma : « Jeux Interdits » (voir article)
- 17, 18, 19 : Portes ouvertes des ateliers d'artistes
- 25 « : Soirée Halloween (Comité des Fêtes)
- Défilé et repas dansant
- 11 novembre : Cérémonie Commémorative
- Brocante (Comité des Fêtes)
- 18 « : Cinéma
- 16 décembre : Cinéma
- 20 « : Distribution des coquilles et oranges
- 31 « : Soirée Réveillon



VIEUX RENG EST HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

- | | |
|---|-----------------------|
| ▪ Mr et Mme BONNET – CHARTIER Johnny | 12 F, rue de la Place |
| ▪ Mr BEIRNAERT Grégory | 1, rue de Marpent |
| ▪ Mme JENARD Tifanny | 12 A, rue de la Place |
| ▪ Mr et Mme HENRI – ROCUL Jeoffrey | 38, rue de Maubeuge |
| ▪ Mr et Mme CACHEUX – GUSZKIEWICZ Guy | 17, rue Goffaux |
| ▪ Me et Mme LAFEUILLE – DELIGNIERE Loïc | 34, rue de Maubeuge |
| ▪ Mr et Mme DECAIX – DECROIX | 7, rue du Hameau |



TRAVAUX

- Travaux dans les écoles, salle des fêtes et des sports
- Entretien des massifs, des espaces verts et du cimetière

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

La Municipalité a eu le plaisir de décerner la « Médaille d'Honneur de la Famille Française » à deux mamans ayant donné naissance à 4 enfants. Il s'agit de :

Madame Corinne BRUNOT



Madame Céline VANOOSTHUYSE



Sincères félicitations !

CINEMA : JEUX INTERDITS



Lors de la séance du 14 octobre, nous projetterons le film « JEUX INTERDITS », un film de René CLEMENT de 1952.

Brigitte FOSSEY, âgée de 5-6 ans y débute sa carrière.

L'histoire se passe au cours de l'exode de 1940, en France.

Récompenses :

- Oscar du meilleur film en 1952
- Lion d'or à la Mostra de Venise en 1952
- BAFTA du meilleur film en 1954.

Ce film est ressorti numériquement dernièrement. La projection sera visuellement de très haute qualité.

Ce film fait désormais partie de notre patrimoine cinématographique, l'émotion ressentie en le voyant sur grand écran reste intacte.

A VOIR OU A REVOIR EN FAMILLE !

REVEILLON DE L'AN 2015

Voici le menu proposé pour le traditionnel repas de la Saint Sylvestre :
 Accès à la page du menu : [http://www.ville-bavay.fr/actualites/2014/12/23/le-reveillon-de-l-an-2015](#)

Adulte :

- ↳ Bienvenue aux invités
- ↳ Terrine de chevreuil aux airelles et ses toasts
- ↳ Caille crapaudine farcie au foie gras (désossée)
 - Pomme paillasson
 - Fagot de haricots verts
 - Pomme aux fruits rouges
- ↳ Manteau de neige et son acolyte
- ↳ Jambon à l'os sur lit de verdurette
- ↳ Planche du berger et son raisin
- ↳ Gâteau de l'an 2015
- ↳ Senteurs du Brésil



Enfant :

- ↳ Quiche lorraine
- ↳ Escalope de poulet sauce champignons
 - Pomme paillasson
 - Haricots verts
- ↳ Glace

Prix adulte : 43 € (1 apéritif offert, autres boissons en supplément)

Prix enfant : 20 € (1 boisson offerte)

Le vestiaire est gratuit.

Le règlement, uniquement par chèque bancaire, sera à effectuer à la réservation (l'encaissement ne se faisant que fin décembre).

Réservations à partir du 12 novembre, auprès de :

- | | |
|--------------------------|--|
| ↳ Mr Savério GENTILE | 51, rue aimable Liénard, tél. : 03 27 68 46 62 |
| ↳ Mme Brigitte BRASSELET | 48, rue de Marpent, tél. : 03 27 67 96 83 |

ATTENTION ! Nombre de places limité.



CAMBRIOLAGES

Une recrudescence de cambriolages a eu lieu sur la commune et sur les communes environnantes.

Aussi, comme nous vous l'avions déjà indiqué, nous vous recommandons de relever le numéro d'immatriculation des véhicules suspects. Repérez les vitesses et déplacements anormaux de personnes circulant dans notre village, même à pied.

N'ouvez votre porte qu'aux personnes que vous connaissez !

Dans tous les cas, en cas de doute, prévenez la Gendarmerie de Bavay au 03 27 63 12 12.

ENVIRONNEMENT

Nous remarquons, et il nous a été signalé que certaines personnes déversent des déchets (tontes, gravats) dans certaines voies communales ainsi que dans les ruisseaux.

Nous vous rappelons que les déchetteries sont à votre disposition gratuitement.



LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE

Du 15 janvier au 14 février 2015, vous serez recensés.

Participer au recensement est un acte civique.

**Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée,
c'est également une obligation.**

De plus amples informations vous seront données dans le prochain Journal Communal.

Je peux également consulter le site : www.le-recensement-et-moi.fr



PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES

les 17, 18 et 19 octobre

Gérard DETRAIT

Peinture à l'huile, acrylique, pastel et sanguine

GD La Palette

65, rue de Maubeuge

59600 VIEUX RENG

Tél. : 03 27 67 96 62

<http://gdlapalette.skyrock.com>

Vendredi : de 14 h à 19 h

Samedi et dimanche : de 9 h à 19 h

PLANTONS LE DECOR

L'opération « Plantons le Décor » coordonnée par les espaces Naturels Régionaux et relayée sur le territoire par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, en étroite collaboration avec le Parc National Régional de l'Avesnois, permet aux habitants et aux collectivités de se procurer des arbres et arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et divers mélanges fleuris.

Le journal « Plantons le décor » présente tous les conseils sur les arbres fruitiers et permet aux habitants ou collectivités de pouvoir passer commande facilement et à moindre coût.

Brochure téléchargeable sur le site : www.anvrs.fr



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES POUR L'ANNEE 2015

Clôture des inscriptions : le 31 décembre 2014

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2015 doivent prendre contact avec leur Mairie, au plus tard le 31 décembre 2014, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électoralles complémentaires en vue notamment d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les demandes d'inscriptions seront reçues à la mairie dès maintenant et jusqu'au 31 décembre 2014 aux heures d'ouverture du secrétariat.

Vous munir :

- ✓ d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, livret de famille, livret militaire)
- ✓ d'une pièce attestant que l'électeur a une attaché dans la commune (facture, avis d'imposition ...)

Rencontre avec Madame Nathalie MONTFORT

A l'écoute des préoccupations de ses concitoyens, Madame Nathalie MONTFORT, Conseillère Générale du Canton de Maubeuge-Nord, peut vous apporter un soutien dans vos démarches administratives. Selon ses disponibilités, Mme MONTFORT reçoit également sur rendez-vous.

Pour la contacter :

Nathalie MONTFORT
Conseillère Générale du Canton de Maubeuge-Nord
Hôtel du Département
51, rue Gustave Delory
59047 LILLE CEDEX Tél. : 03 59 73 67 66
nathalie.montfort@cg59.fr



Vente frauduleuse de calendriers encombrants

L'Agglo nous informe qu'une vente frauduleuse de calendriers par des faux agents de collectes des encombrants a été constatée sur Maubeuge et Jeumont.

En conséquence, prenez donc vos précautions !

TRANSPORTS ARC EN CIEL 4

Pour retrouver l'ensemble des horaires de ligne :
consultez le site www.arceniel4.fr
ou téléphonez au 03 27 61 52 53.



INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

juillet 2014

Depuis le 1^{er} juillet, les conditions de ressources ont changé pour la CMU Complémentaire et l'Aide pour une Complémentaire Santé. Avec la revalorisation des plafonds, vous êtes peut-être concerné... Renseignez-vous auprès de votre Cnam !

>> Avec la CMU Complémentaire, vos soins sont pris en charge à 100% sans avance de frais, dans la limite des tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie et dans le cadre du parcours de soins coordonnés.

Pour en bénéficier, vos revenus annuels* doivent être inférieurs au plafond de ressources ci-dessous.

Si vos revenus dépassent le plafond pour obtenir la CMU Complémentaire vous avez peut-être droit à une aide pour vous faciliter l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS).	12.867 € pour III
	15.560 € pour III
	18.153 € pour III

>> L'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS) est une aide au financement d'une mutuelle pour les foyers dont les ressources* n'excèdent pas le plafond ci-dessous.

Le montant de l'aide varie selon le nombre et l'âge des bénéficiaires composant votre foyer. Il est de :	11.611 € pour I
- 100 € pour les moins de 16 ans ;	13.546 € pour II
- 200 € de 16 à 49 ans ;	15.261 € pour III
- 350 € de 50 à 59 ans ;	16.577 € pour III
- 550 € pour les 60 ans et plus.	

Ces sommes sont déductibles du montant annuel de votre mutuelle.

Avec la CMUC et l'ACS vous pouvez également accéder à des tarifs réduits sur votre facturation de gaz ou d'électricité. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Découvrez le simulateur sur ameli.fr

L'Assurance Maladie met à votre disposition un simulateur de droits. Cela-ci vous informe, selon les données que vous avez indiquées, si vous avez le droit à l'ACS ou à la CMUC. Faites le calcul sur ameli.fr - rubrique Assurance/simulateur CMUC/ACS.

* Les ressources prises en compte pour votre caisse correspondent à l'ensemble des revenus imposables et non imposables perçus par toutes les personnes de votre foyer, c'est-à-dire les salaires nets, les indemnités de chômage, les prestations sociales (allocations familiales, allocations logement, etc.).

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

août 2014

mon parcours d'assuré

Dépistage de la rétinopathie diabétique

L'Assurance maladie et le réseau Diab'hainaut unissent leurs efforts depuis deux ans pour sensibiliser les personnes diabétiques à l'importance de se prendre en charge pour prévenir les complications liées à leur maladie. C'est pourquoi, le réseau sillonne les villes de la circonscription du Hainaut pour proposer des dépistages gratuits aux personnes concernées avec l'aide de leur médecin traitant.

Vous êtes diabétiques ? Le réseau Diab'hainaut organise des dépistages gratuits de la rétinopathie diabétique (fonds d'œil) dans la plupart des communes. Votre médecin peut vous orienter vers ce dépistage à l'occasion d'une consultation. C'est l'Assurance Maladie qui informe des lieux et dates auxquels sont organisés ces examens. Une fois le fond d'œil réalisé, votre médecin est informé des résultats et vous, vous bénéficiez d'un meilleur suivi. En 2013, 99 personnes ont été dépistées grâce à la mobilisation des différents acteurs. Sur la circonscription du Hainaut qui compte près de 28 000 diabétiques, l'enjeu de santé publique est important et les efforts doivent être poursuivis.

Alors n'hésitez pas, parlez-en à votre médecin traitant, il vous orientera vers ce dépistage si vous en avez besoin !

Le prochain dépistage dans le Maubeugeois se déroulera :

A Felgnies
mercredi 24 septembre
Salle du CCAS

Attention : les personnes qui souhaitent bénéficier d'un dépistage doivent se rapprocher de leur médecin traitant et prendre rendez-vous avec Diab'hainaut au 06.79.22.73.82 ou 03.27.31.01.98 et se présenter munies de leur dernière prise de sang avec l'hémoglobine glyquée et le cholestérol total.



INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Septembre 2014

Inscrivez-vous au concours pour gagner un smartphone !
Inscrivez-vous au concours pour gagner un smartphone !
Inscrivez-vous au concours pour gagner un smartphone !

Le Syndrome d'Alcoolisation Foetale

Pour la 8^e année consécutive, l'Assurance Maladie du Hainaut se mobilise à l'occasion de la semaine de sensibilisation au Syndrome d'Alcoolisation Foetal (SAF), du 8 au 12 septembre.

Le Syndrome d'Alcoolisation Foetal est la première cause évitable de handicap physique et mental chez l'enfant en France. En 2012, d'après l'enquête nationale périnatale, 20% des femmes continuent à consommer de l'alcool régulièrement pendant la grossesse (toutes catégories sociales confondues). 700 enfants présentent chaque année une forme sévère du syndrome d'alcoolisme foetal. Un enfant naît chaque heure avec un cerveau endommagé à vie.

La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant. L'alcool passe du sang maternel vers le sang du foetus, à travers le placenta et agit sur le foetus. Or ce risque est 100% évitable.

Pour rencontrer vos interlocuteurs de l'Assurance Maladie qui vous sensibiliseront sur le SAF, rendez-vous dans le Maubeugeois :

A la polyclinique du Val de Sambre
lundi 8 septembre de 9 h à 16 h,

A la maternité du Centre Hospitalier de Sambre Avesnois
mardi 9 septembre de 9 h à 16 h,

A la maternité du Centre Hospitalier de Fourmies
mercredi 10 septembre de 9 h à 16 h.

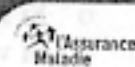
mon parcours d'assuré

NON MERCI !

ZERO ALCOOL
Pendant la grossesse

ZERO RISQUE
pour l'enfant à naître

La CPAM du Hainaut organise des actions de sensibilisation dans les maternités du 8 au 12 septembre





« Chéquier Jeunes en Nord »



Tous les jeunes scolarisés en classe de troisième, quelque soit leur âge, y ont accès.

D'une valeur de 50 €, ce chéquier est attribué sans condition de ressources. Il peut être utilisé auprès de l'ensemble des partenaires associatifs, sportifs, culturels ou de loisirs affiliés.

La liste des partenaires ainsi que le bon de commande du chéquier Jeunes en Nord sont disponibles sur le portail Jeunes en Nord : jeunesennord.lenord.fr – rubrique Sorties – Le chéquier Jeunes en Nord

« Pass'Sport en Nord »

Tous les jeunes scolarisés en classe de sixième quelque soit leur âge peuvent en bénéficier.

Ce chéquier de 50 € est gratuit, sans conditions de ressources, et pourra être utilisé pour prendre en charge tout ou partie du coût de l'inscription annuelle dans les clubs sportifs partenaires de l'opération.

La liste de l'ensemble des partenaires affiliés ainsi que le bon de commande sont disponibles sur le portail Jeunes en Nord : jeunesennord.lenord.fr – rubrique Tes sorties – Le Pass'Sport en Nord.

ENERGIE

Les pouvoirs publics ont confié au médiateur national de l'énergie la mise en place et la gestion d'un site neutre et transparent d'information sur l'énergie : www.energie-info.fr.

Ce site permet notamment aux consommateurs de comparer les offres d'électricité et de gaz.

En cas de litige avec leur fournisseur ou leur distributeur, les consommateurs peuvent avoir recours aux services du médiateur. Ils sont gratuits et disponibles en ligne sur le site : www.energie-mEDIATEUR.fr.

Possibilité de faire un lien vers les fiches pratiques du site www.energie-info.fr telles que :

- Je déménage/j'emménage
- Je me raccorde au réseau de distribution d'électricité
- Comment comparer les offres ?

Le défenseur des droits

Le défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Elle est chargée de veiller à la protection de vos droits et libertés et de promouvoir l'égalité.

Que vous soyez une personne physique ou morale, de nationalité française ou étrangère, vous pouvez vous adresser aux délégués du Défenseur des droits :

- Si vous vous estimatez lésé(e) par le fonctionnement d'un service public,
- Si vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés,
- Si vous êtes témoin ou victime d'une discrimination.

Sur le site : www.defenseurdesdroits.fr (rubrique « contacter votre délégué »)

Par téléphone : 09 69 39 00 00

Par courrier : Le Défenseur des droits

7, rue Saint Florentin
75409 PARIS CEDEX 08

CAF DU NORD

Aide au logement étudiant 100 % en ligne – une seule porte d'entrée : caf.fr

Pas besoin de se déplacer, effectuez votre demande d'aide au logement uniquement sur caf.fr (aucune demande papier).



Munissez-vous :

- De l'adresse complète de votre nouveau logement,
- D'un relevé d'identité bancaire à votre nom,
- Du nom et de l'adresse de votre propriétaire,
- Du montant du loyer et des charges locatives,
- Du montant de vos ressources 2013 ou du montant de votre bourse de recherche.

Important : les ressources des parents ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'aide.

Attention : la demande doit être faite dès l'entrée dans le logement. Il n'y aura pas de rappel !
L'aide au logement est payée à compter du 2^{ème} mois d'occupation.

L'attribution de l'aide au logement peut influer sur le montant des prestations de la famille. Faites vos comptes !

Le caf.fr utile pour :

- Estimer le montant de l'aide,
- Suivre votre dossier (paiements, courriers ...),
- Faire ses changements de situation.

Une Caf proche de vous :

- Sur la page facebook « [caf-logements étudiants](#) », vous découvrirez une aide à la déclaration en ligne, des réponses pratiques à vos questions, des conseils et des bons plans logement
- Avec l'application adaptée aux mobiles, vous pouvez compléter, suivre et/ou modifier votre dossier.

PARTENORD HABITAT



Depuis plus d'une année, les clients-locataires de Partenord Habitat peuvent accéder à un espace client depuis www.partenordhabitat.fr afin de faciliter les démarches et le traitement des demandes.

PASSEPORT POUR LA MAJORITE

Depuis sa création en 1993, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) du Nord conduit une politique active d'accès au droit avec pour objectif de permettre à chacun de connaître ses droits et obligations et de bénéficier des moyens de les faire valoir ou de les exécuter.

Ce document offre la possibilité à chaque jeune de connaître ses principaux droits et devoirs. Il contient des informations pratiques et des mises en garde quant aux difficultés que la majorité pourrait leur apporter. Le Passeport se veut ludique, pratique et adapté au département du Nord en regroupant les adresses locales des institutions et des associations.

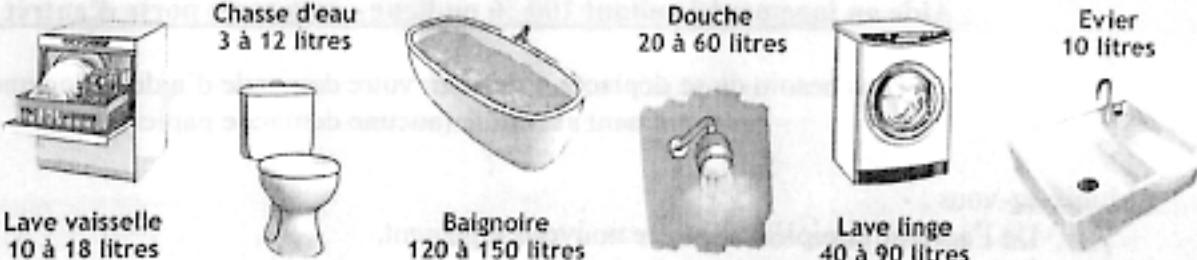
Il est téléchargeable à l'adresse suivante : www.cdad-nord.justice.fr.



Comment économiser l'eau ?

→ Consommation moyenne

Nous consommons en moyenne 100 litres d'eau par jour et par personne



→ Surveiller l'index du compteur

Le compteur d'eau indique la consommation en m^3 ($1m^3 = 1000$ litres). Seuls les chiffres noirs sont pris en compte pour la facture.

→ Déetecter une fuite d'eau sur vos installations privatives

1. après avoir vérifié que tous vos robinets sont bien fermés, relevez le soir tous les chiffres de votre compteur,
2. ne prenez pas d'eau pendant la nuit (même pour les sanitaires),
3. relevez à nouveau votre compteur le lendemain matin.

Si certains chiffres ont bougé, il existe bien une fuite après le compteur. Vérifiez alors les robinets, la chasse d'eau, le groupe de sécurité du ballon d'eau chaude, l'adoucisseur d'eau...

Le gel du compteur peut aussi provoquer des fuites d'eau. Les compteurs installés à l'extérieur risquent en effet de se briser sous la pression de l'eau gelée et provoquer une fuite lors du redoux.

→ Consommation en cas de fuites

Exemples de fuites	Consommation à l'heure	Consommation à la journée	Consommation à l'année	Coût à l'année
Goutte à goutte	4,1 litres	100 litres	35 m^3	138 €
Mince filet d'eau	16 litres	380 litres	140 m^3	550 €
Chasse d'eau	40 litres	960 litres	350 m^3	1377 €

→ Quelques conseils

pour économiser l'eau

- Maintenez le robinet fermé quand vous vous brossez les dents ou lavez la vaisselle...
- Utilisez des petits équipements, comme un économiseur d'eau (entre 2 et 4 € à l'achat). Placés sur les robinets, ils réduisent le débit tout en gardant la même pression d'eau.
- Pour votre douche (mieux qu'un bain !) : équipez-vous d'un robinet de douche thermostatique ou d'un réducteur de débit pour un pommeau classique.
- Pour votre chasse d'eau, équipez-vous d'un dispositif à double commande.
- Pour l'achat d'électroménager (lave-vaisselle et lave-linge), vérifiez bien qu'une étiquette "énergie" figure sur l'appareil. Celle-ci indique sa consommation moyenne.
- Préférez le soir pour l'arrosage des plantes : la nuit favorise le maintien de l'humidité dans les sols.
- Dans le jardin, utilisez l'eau de pluie pour l'arrosage.

Tarifs au 1^{er} janvier 2014

BOCAGE DE L'AVESNOIS



Renouez avec la biodiversité

Enquêtez sur les plantes exotiques envahissantes !

(Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, Buddléia de David, Ambroisie)



Si vous en rencontrez au détour d'une promenade, au bord d'un chemin,
dans le fond de votre jardin ...

Signalez-nous leur présence ; contactez-nous !

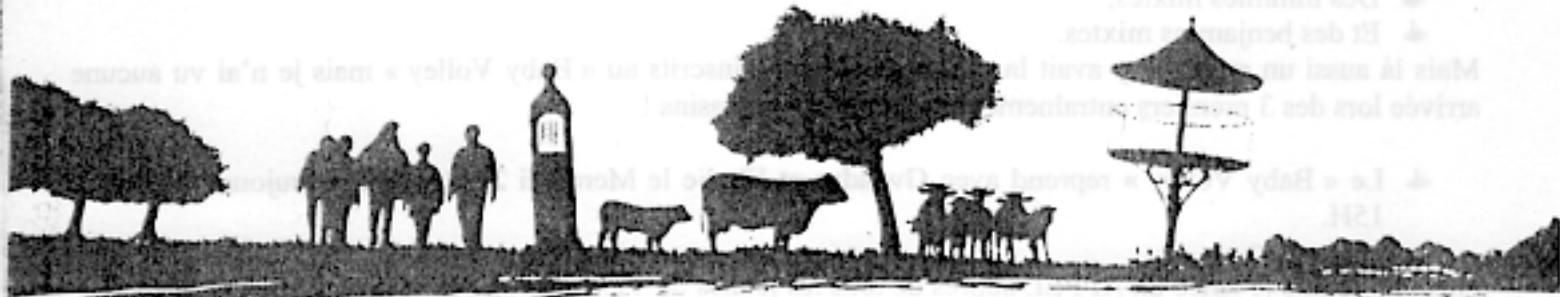
- contactez directement le 03 27 53 04 04

- ou envoyez un message à biodiversite@cpie-avesnois.eu

Précisez la commune, le nom de la rue (si possible avec un numéro
d'habitation proche) et l'espèce reconnue.

Joignez-nous des photos s'il vous plaît.

Retrouvez toutes nos activités sur www.cpie-avesnois.eu



La dernière manifestation de l'année 2014 se profile à l'horizon :
le dimanche 30 novembre.

Ce sera la 13^{ème} édition de la « COURSE DES CLOCHEURS »,
inscrite au challenge Val de Sambre Hainaut :

Départ et arrivée : **Villers-Sire-Nicole.**

Comme d'habitude, il y a deux circuits :

le 1^{er} de 14,700 Km qui traversera Villers, Bersillies, Elesmes, Vieux-Reng, Rouveroy, retour
Villers

le 2^{ème} de 9 Km, passant par Villers, Bersillies, Elesmes, Vieux-Reng, retour Villers.

Le départ du 9 km aura lieu à 9h45, celui de 14,700 Km à 10 h.

Possibilité de pré inscription sur le site www.le-sportif.com, ou également par courrier avec règlement adressé chez Mr J-M. Brasselet, et inscription en salle jusqu'à 15 minutes du départ.

Montant d'inscription : pré inscription du 14,7 km 5 € ou 4 € pour le Challenge VDSH
pré inscription du 9 km 4 €

Une majoration de 1€ sera demandée pour toute inscription le jour de la course.

En cette période de fin d'année, les lots sont, comme d'habitude, des paniers garnis distribués suite à un tirage au sort des dossards, et la présence du coureur est obligatoire.

Pour tous renseignements : Jean Marie Brasselet 30b Rue des roblins 59600 Villers Sire Nicole
Tél. : 03 27 67 98 43 / 06 71 51 73 53

LE CLUB DE VOLLEY BALL



Une nouvelle Saison qui démarre avec son lot de mauvaises, mais aussi, de bonnes nouvelles.

En masculins :

- L'équipe A pourra compter sur deux renforts avec l'ambition de figurer dans le peloton de tête en championnat.
- L'équipe B, par contre, est à la peine avec actuellement cinq joueurs seulement.

Pour ces deux équipes les compétitions reprennent le 05 Octobre.

Chez les féminines, si nous dénombrons quatre départs « attirées par les sirènes jeumontaises », il y a en contre partie quatre retours et une nouvelle joueuse. Mais les jeunes joueuses qui devaient reprendre le volley ball brillent toujours par leur absence, c'est dommage !

- L'équipe A continue en Promotion Excellence, le premier match ayant lieu le 21 Septembre.
- Et nous envisageons sérieusement l'engagement d'une seconde équipe.

Chez les jeunes, nous devrions engager en championnats trois équipes :

- Des juniors féminines,
- Des minimes mixtes,
- Et des benjamins mixtes.

Mais là aussi un regret, il y avait la saison dernière 16 inscrits au « Baby Volley » mais je n'ai vu aucune arrivée lors des 3 premiers entraînements benjamins – poussins !

- Le « Baby Volley » reprend avec Gwladys et Elodie le Mercredi 24 Septembre toujours de 14H à 15H.

Encore une fois je lance un APPEL auprès de tous les jeunes de Vieux Reng qui ne pratiquent aucun sport. Vous avez tous appris les gestes techniques du volley ball à l'école : donc venez nous rejoindre à moins que vous ne préfériez jouer avec votre iphone c'est moins fatigant !

En raison de la météo, nous avons dû annuler le lavage de voitures du 12 Juillet et nous nous en excusons, mais nous avons décidé de le reporter au Samedi 27 Septembre sur la place de l'Eglise.

Nous invitons également tous les joueurs de cartes à notre « Concours de Belote » le Samedi 11 Octobre.

Puis les Samedi 22 et 29 Novembre nous passerons dans le village pour les « traditionnelles Dindes de Noël ».

A bientôt.



LE CLUB

SOCIETE DE CHASSE ST HUBERT

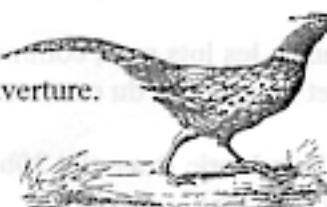
Bientôt l'ouverture, les fusils graissés, les cartouchières remplies, les chiens vaccinés : les 36 chasseurs sont prêts à traquer les capucins.

L'ouverture s'annonce bonne pour le lièvre, le faisan et plus délicate pour le perdreau.

Grâce au ball trap qui a bien marché, nous pourrons lâcher environ 300 faisans et 40 perdrix rouges.

Chaque chasseur aura droit à un lièvre pour la saison.

Je souhaite à chaque membre de la société une bonne ouverture.



Le président

19
COMITE DES FETES

Chers Vieux-rengtois,

Voici venu le temps de la rentrée des classes qui nous annonce ainsi la fin de l'été qui fut riche en manifestations pour notre association.

En juin, nous avons apporté notre aide aux Amis de l'Ecole pour le bon déroulement de la kermesse scolaire.

En Juillet, notre ducasse de Lameries a, malgré le temps, remporté un vif succès grâce aux animations présentes : fête foraine et soirée les 3 jours, un beau succès pour notre spectacle du lundi soir avec un chanteur très apprécié. Enfin une première, notre concours de pétanque le lundi après-midi qui a vu s'affronter 8 équipes.

En Août, le temps nous a été plus favorable et nous avons pu ainsi recevoir de nombreux brocanteurs et assister à une magnifique soirée le dimanche soir avec la prestation de la troupe de danse « Just Dance ».

Dès à présent, nous pouvons penser à Halloween, cette année nous ferons le défilé ainsi que le repas le samedi 25 Novembre. Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement.

Comme tous les ans, nous organisons une brocante le 11 Novembre, pensez dès à présent à réserver vos emplacements.

Réservation en mairie à partir du 27 octobre :

La première semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi l'après-midi 16-17H
mercredi de 10 à 12H

La semaine suivante aux heures d'ouvertures de la mairie :

le matin de 10h à 12h et l'après-midi de 16 à 17h sauf le mercredi de 10 à 12h.



Le 6 décembre, nous offrirons aux enfants des écoles des friandises en passant dans les classes avec St Nicolas.

En fin d'année, nous organiserons, comme tous les ans, notre concours des maisons illuminées qui, nous l'espérons, verra de nombreuses décorations sachant que nous récompenserons les 30 plus belles illuminations.

En espérant que tous ces divertissements conviennent à vos attentes.

LE COMITE

LES AMIS DE L'ECOLE DE VIEUX-RENG LAMERIES

Nous redémarrons l'année par l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 14 octobre à 14 h 30 à la bibliothèque (étage de l'école maternelle).

Nous espérons vous y voir nombreux afin que notre association puisse poursuivre ses différentes activités en faveur des élèves (goûters et friandises à Noël et à Pâques, spectacles, sorties, jeux éducatifs, livres de bibliothèque, matériel audiovisuel ...).

Que vous ayez ou non des enfants scolarisés à Vieux Reng et quel que soit votre âge, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous apprécierez l'ambiance détendue et sympathique de nos réunions et la diversité de nos activités. Pour plus de précisions, vous pouvez vous renseigner auprès de Mme MANFROY lors de la vente des tickets de cantine.

LE COMITE

AMIFORT

Afin de commémorer le centenaire du siège de MAUBEUGE, une stèle a été érigée par l'Association AMIFORT, sur le site du Fort de la Salmagne, à proximité de la salle centrale, témoin des combats de 1914.

Une plaque commémorative en hommage aux 182 combattants a été dévoilée, le 31 août, par Monsieur Philippe BRASSELET, Maire de la Commune.

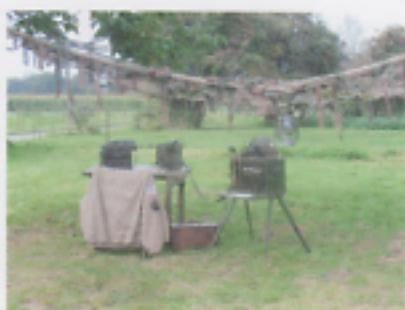
Cette cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs représentants des communes environnantes, de porte-drapeaux d'Associations d'Anciens Combattants et de collectionneurs en tenue d'époque.



Toujours au Fort de la Salmagne, ont eu lieu, les 20 et 21 septembre, le Journées du Patrimoine. Des groupes de reconstitution des divers belligérants de la Seconde Guerre Mondiale étaient présents et ont mené l'animation en présentant une importante exposition d'uniformes et matériels, sous chapiteau.

Des véhicules, essentiellement alliés, ont été présentés et même essayés par le public. Le Fort a été visité par environ 400 personnes.

**Le Président
Alain LOIRE**



LA GRANDE GUERRE

14-18 Folie meurtrière

14-18

C'était la grande guerre
Ils ont vécu l'enfer
C'était la grande guerre
La folie meurtrière

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil

Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front

Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au cœur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus

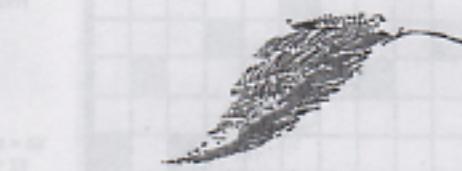
Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner

14-18

C'était la grande guerre
C'était la der des ders
Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière



Retrouve les couleurs de l'uniforme du Poilu et colorie-le.



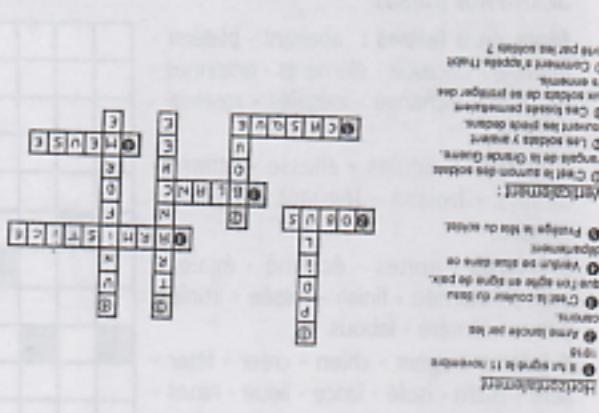
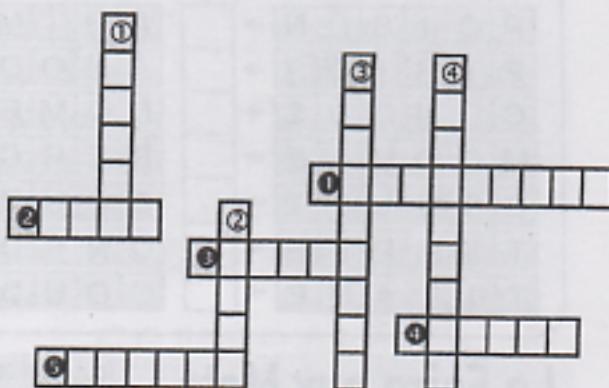
Mots croisés sur la Grande Guerre

Horizontalement

- ① Il fut signé le 11 novembre 1918
- ② Arme lancée par les canons.
- ③ C'est la couleur du tissu que l'on agite en signe de paix.
- ④ Verdun se situe dans ce département
- ⑤ Protège la tête du soldat.

Verticalement :

- ① C'est le surnom des soldats français de la Grande Guerre.
- ② Les soldats y avaient souvent les pieds dedans.
- ③ Ces fossés permettaient aux soldats de se protéger des tirs ennemis.
- ④ Comment s'appelle l'habit porté par les soldats ?



Jacques Hubert FROUGIER

Solutions :

Capote : bleu horizon

Pantalon : rouge garance

Mots croisés sur la

Grande Guerre

LES POINTS MYSTÉRIEUX

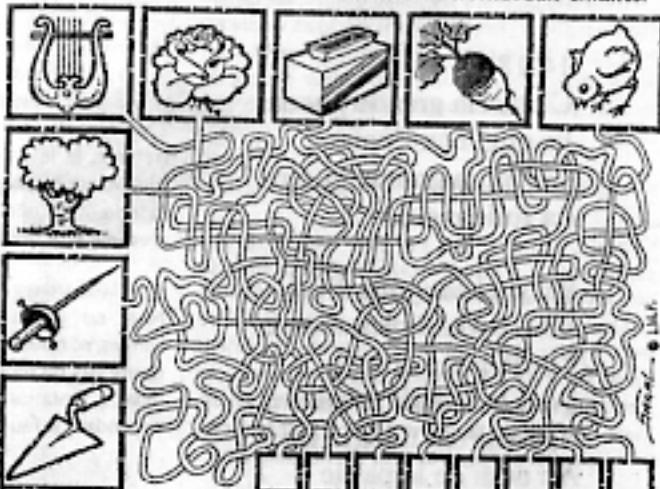
Reliez d'un trait les points de 1 à 40 et découvrez ce qui effraie ce personnage.



JEUX

SUIVEZ LE FIL

Inscrivez dans les petites cases l'initiale de l'élément qui leur est relié et vous découvrirez le nom d'un célèbre écrivain français dont les contes ont enchanté de nombreux enfants.



Mathématiques

Répartissez entre les nombres les signes proposés pour obtenir le total indiqué sur chacune des deux lignes après quatre opérations successives.

$$\begin{array}{ccccccccc}
 + & + & + & - & - & \times & \div & + \\
 13 & \bigcirc & 6 & \bigcirc & 7 & \bigcirc & 18 & \bigcirc & 4 = 23 \\
 21 & \bigcirc & 19 & \bigcirc & 5 & \bigcirc & 14 & \bigcirc & 13 = 99
 \end{array}$$

SUDOKU

4		9	6	
7	5	3	6	8
	6	8	5	
6	4			3
9				2
	1		8	7
8		7	3	4
7	6	2	1	3
	3	5		2

Mots rayés

Rayez une lettre par mot afin que les lettres restantes forment dans l'ordre un nouveau mot. Notez les lettres rayées à droite pour écrire verticalement un mot de sept lettres.

POISON	ABIMER
ETRIER	ANODIN
CONQUE	NOMBRE
MODULE	PERCHE
BOULET	COURSE
TEMPLE	ONGULE
TITANE	COUDRE

La Foire aux Mots

JEAN-PAUL BOISSY

Mots de 8 lettres : aberrant - blâterer - brièveté - décevoir - éléments - entonnés - expulser - inchangé - inégalés - roselets - sauterie.

7 lettres : aileuses - altesse - atterré - bêliers - froissé - léguant - sidérer - tessons.

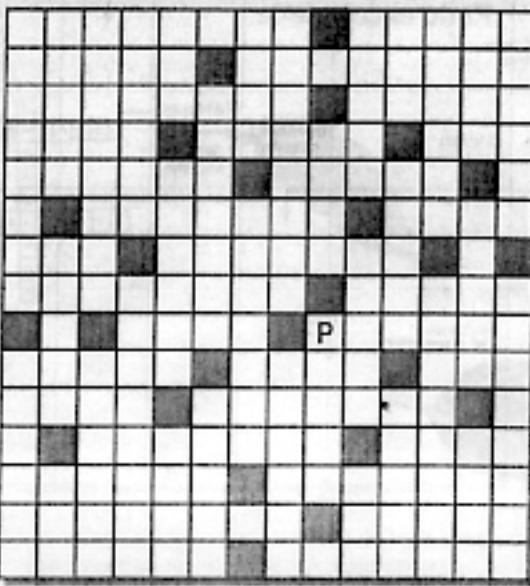
6 lettres : aortes - écrémé - égaler - enisé - étamée - finish - hissée - ironie - piteux - réméré - tabous.

5 lettres : agent - chien - créer - fêter - fière - islam - isolé - lance - lieue - ninas - ondée - prise - rabot - sassé - soies - totem - usité.

4 lettres : ante - aval - égal - gelé - imam - lésé - liée - lits - rare - tins - toge.

3 lettres : cep - été - ile - rai - ras - sud - ver.

Tous les mots de la liste doivent être placés dans la grille. Il n'y a qu'une place pour chaque mot, et celui-ci doit être mis à sa place. Lettre de départ P



1	6	3	9	2	17	2
4	9	8	2	15	3	5
5	2	7	1	14	6	1
6	1	3	9	4	7	1
7	3	1	3	15	2	1
8	2	4	5	7	10	9
9	6	3	1	16	1	2
10	1	2	5	2	2	1
11	2	1	3	15	2	1
12	3	4	5	6	7	8
13	4	5	7	10	1	3
14	5	6	9	11	12	1
15	6	3	1	16	1	2
16	7	1	9	13	14	1
17	8	1	10	12	15	1
18	9	1	11	13	16	1
19	10	1	12	14	17	1
20	11	1	13	15	18	1
21	12	1	14	16	19	1
22	13	1	15	17	20	1
23	14	1	16	18	21	1
24	15	1	17	19	22	1
25	16	1	18	20	23	1
26	17	1	19	21	24	1
27	18	1	20	22	25	1
28	19	1	21	23	26	1

La solution : LES POINTS MYSTÉRIEUX

Petit fil : SUIVEZ LE FIL

La solution : LES POINTS MYSTÉRIEUX

Solutions : LES POINTS MYSTÉRIEUX